

DESCRIPTION DE FONCTION

TITRE : Ambulancier de transport non-urgent de patients

Positionnement : Les ambulanciers rapportent directement au/à la responsable du Pôle Planification.

Rôle : Les ambulanciers assurent le transport non urgent de patient, par ambulance ou véhicule sanitaire léger (VSL).

Cette fonction implique notamment les tâches suivantes :

- Porter assistance aux patients durant leur transport : manutention des chaises roulantes, brancard, soutien physique des personnes peu mobiles ou appareillées, sécurisation des personnes dans le véhicule (sangle, ceinture de sécurité) ;
- Garantir un accompagnement relationnel de qualité : respect des règles de politesse et d'étiquette, comportement assertif, écoute active, respect du secret professionnel et des règles de déontologie ;
- Assurer la tenue de la feuille de route selon les procédures établies ;
- Signaler au responsable de la Planification tout incident, problème, abus concernant les patients, ainsi que toute situation sociale semblant préoccupante ;
- Conduire les véhicules mis à disposition de manière adaptée aux patients, aux conditions de circulation, au respect du code de la route, aux autres usagers de la route et dans le respect de la feuille de route fournie ;
- Appliquer les instructions données par la ligne hiérarchique ;
- Assurer l'entretien courant du véhicule : niveaux d'huile et d'eau, propreté intérieure et extérieure (cfr feuilles de check), désinfection ;
- Signaler au dispatching toutes les anomalies concernant la feuille de route ;
- Signaler au responsable Logistique tout incident concernant le véhicule : panne, accident, problème moteur, problème matériel identifié lors du check véhicule, ... ;
- Accompagner la formation pratique des nouveaux ambulanciers en phase d'apprentissage ;
- Porter assistance et support aux autres ambulanciers en cas de besoin ;
- Accomplir toute autre tâche de soutien technique ou administratif demandée par le responsable de la planification ou le responsable Logistique : passage au contrôle technique, conduite des véhicules au garage,

Profil attendu :

- Brevet d'ambulancier TMS, en ordre de formation continue
- Disposer d'un visa du SPF Santé publique (ou pouvoir justifier de l'introduction de la demande)
- Permis de conduire de type B
- Etre en ordre de sélection médicale
- Bonne élocution, lecture et écriture du français